



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DE DUBUC
MUNICIPALITÉ DE BÉGIN

AVIS PUBLIC

CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Aux contribuables de la Municipalité de Bégin,

Avis public est par les présentes donné par la soussignée, Mireille Bergeron, greffière-trésorière de la susdite municipalité.

Que conformément à l'article 148 du code municipal du Québec, le conseil de la Municipalité de Bégin a adopté, lors de sa séance tenue le 4 décembre 2023, une résolution par laquelle est établi le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2024.

Que les jours et l'heure du début de chacune des séances ordinaires sont fixés comme suit :

DATES	HEURE
MARDI 9 JANVIER 2024	19 h 30
LUNDI 5 FÉVRIER 2024	19 h 30
LUNDI 4 MARS 2024	19 h 30
LUNDI 8 AVRIL 2024	19 h 30
LUNDI 6 MAI 2024	19 h 30
LUNDI 3 JUIN 2024	19 h 30
LUNDI 8 JUILLET 2024	19 h 30
LUNDI 5 AOÛT 2024	19 h 30
MARDI 3 SEPTEMBRE 2024	19 h 30
LUNDI 7 OCTOBRE 2024	19 h 30
LUNDI 4 NOVEMBRE 2024	19 h 30
LUNDI 2 DÉCEMBRE 2024	19 h 30

Que le conseil invite cordialement ses citoyennes et citoyens à assister aux assemblées publiques qui se tiendront en cours d'année


Donné à Bégin ce 23^e jour du mois de novembre 2023.

Mireille Bergeron
Greffière-trésorière et Directrice générale

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je, soussignée, Mireille Bergeron greffière-trésorière et directrice générale résidant à Saint-Ambroise certifie sous mon serment d'office que j'ai publié cet avis en affichant une copie entre 8 h et 16 h, le 6^e jour du mois de décembre 2023, à l'entrée du Centre municipal et sur le site internet de la municipalité de Bégin.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 6^e jour du mois de décembre deux mille vingt-trois.


Mireille Bergeron
greffière-trésorière et directrice générale